

Mission évaluation environnementale
DREAL Nouvelle-Aquitaine
Site de Bordeaux
Cité Administrative
Rue Jules FERRY - BP 55
33090 BORDEAUX CEDEX

Bègles, le 30 Mai 2017

Réf. LTBX 17/211/DME

Lettre recommandée avec AR n° 2C 096 474 0068 6

Objet : Projets de centrales solaires sur la commune de Mezos - Réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale

Madame, Monsieur,

Nous accusons bonne réception de l'avis de l'Autorité Environnementale relatif à la demande de création de centrales solaires sur la commune de Mezos, portées par les sociétés Mezos Energies et Pinvert Energies.

Après examen attentif de cet avis, nous souhaitons vous apporter quelques précisions que vous trouverez ci-après.

Un inventaire naturaliste complémentaire, dont le compte rendu est joint à ce courrier, a été réalisé en avril 2017 par le Cabinet Ectare, qui a réalisé l'étude d'impact. Cet inventaire printanier n'a pas amené de sensibilité nouvelle concernant la flore et la faune et ne modifie donc pas l'analyse des enjeux et des impacts réalisée dans le dossier d'étude d'impact.

La modification de la liste rouge utilisée pour les oiseaux nicheurs, intervenue entre la rédaction de l'étude d'impacts et le dépôt du dossier, ne modifie pas l'enjeu lié à la Fauvette Pitchou.

Enfin, nous allons déposer un dossier de demande de dérogation pour destruction d'espèce protégée dans lequel tous les enjeux et impact seront repris et analysés plus en profondeur.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Diane Mériaux
Chargée de projets



Copie : Mme Valérie AUDITEAU, DDTM 40/ADS-DAX